L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 6 AOUT 1889. 62me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 6 AOUT 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le Shérif, au local No 449 rue St Charles—un lot de meubles de maison, et effets mobilier; le terme non expiré du bail du dit local.

Par P. Ad. Fortier, constable de la Deuxième Cour de Cité, en face de son entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St Louis—Un lot de meubles de maison.

France, Angleterre, Italie.

L'écho de la campagne alarmiste, menée, depuis quelque temps, par la Presse italienne, à grand renfort d'articles et de nouvelles à sensation, vient d'avoir sa répercussion au sein de la Chambre des communes d'Angleterre. Un membre de cette Assemblée, M. Labouchère, a demandé s'il est vrai, comme l'annonce l'*Opinione*, qu'en cas de guerre entre la France et Italie, la Grande-Bretagne se soit engagée à prêter à cette dernière puissance son assistance navale. La flotte anglaise serait tenue, notamment, de s'opposer à un coup de main ou à un bombardement contre l'arsenal militaire de la Spezzia.

Le cabinet a répondu à M. Labouchère, par l'organe de sir James Ferguson, que le gouvernement n'a aucun engagement qui soit de nature à entraver sa liberté d'action, et que, dans le cas *peu probable* d'une guerre entre la France et l'Italie, l'action du gouvernement anglais sera subordonnée, comme dans toutes les autres difficultés politiques, "aux circonstances, au temps et aux intérêts de l'Angleterre."

"C'est—dit la *Liberté*—en un langage très clair, dans une réponse très concluante. Il en résulte, clairement, qu'aucune promesse de secours n'oblige l'Angleterre vis-à-vis de l'Italie, et, à moins de faire à sir James Ferguson l'injure de le supposer capable de travestir sciemment la vérité, il est évident que ses déclarations sont de tous points satisfaisantes. Ce n'est, d'ailleurs, pas la première fois que M. Labouchère interroge sir James Ferguson à ce sujet et qu'il en obtient une réponse aussi carrément et aussi énergiquement négative. Le cabinet de Saint-James a toujours protesté avec hauteur contre toutes affirmations tendant à le représenter comme lié à l'égard de l'Italie. Nous n'aurons qu'à en prendre acte une fois de plus.

"Nous prenons acte, également, de l'avis exprimé par sir James Ferguson (bien placé pour savoir exactement à quoi s'en tenir), sur le peu de probabilité de l'éventualité envisagée par l'*Opinione*.

"La Presse italienne, en effet, nous a tout l'air de vouloir, comme on dit, rompre les chiens et opérer une diversion. Elle agite le spectre d'une guerre avec la France; mais elle sait fort bien que ce spectre n'est, en réalité, qu'un épouvantail à moineaux. Si l'Italie court le risque d'être impliquée dans une guerre, ce ne peut être qu'en raison des engagements qu'elle a contractés vis-à-vis de l'Autriche, en prévision d'un conflit avec la Russie dans la péninsule des Balkans. Le *Diritto* affirmait, il n'y a pas longtemps, que le traité avec l'Autriche obligeait l'Italie à mettre deux cent mille hommes à la disposition de son alliée pour l'aider dans une lutte éventuelle avec la Russie.

"Cette affirmation n'a jamais été franchement démentie.

"Les préparatifs militaires, ruineux pour les finances du pays, qui se poursuivent si activement sous la fièvreuse impulsion de M. Crispi, ont besoin d'être colorés d'un prétexte, et d'un prétexte que l'opinion publique soit disposée à accepter. Si on lui disait que ces préparatifs sont faits pour aider l'impopulaire Autriche à assurer son influence et sa domination en Orient, il y aurait, dans la péninsule, un irrésistible mouvement de protestation et d'indignation nationales. C'est pourquoi l'on met en avant la perspective d'une guerre avec la France, en se disant qu'il sera toujours temps de démasquer le but immédiat des armements que M. Crispi impose à l'Italie. En tout cas, le seul péril qui menace actuellement la paix de l'Europe, c'est un conflit en Orient, et la France ne serait évidemment pas obligée quand même d'y intervenir."

Pour ses effets curatifs réels, la Salsepareille d'Ayer en vaut au moins trois de toute autre marque.

L'Espagne à l'Exposition de Paris.

Pour ne pas être officielle, la participation de l'Espagne à l'Exposition universelle de Paris, n'en est pas moins très considérable. En 1888, le Congrès votait un crédit de 500,000 fr. La chambre de commerce espagnole de Paris s'occupait aussitôt des premiers préparatifs de l'installation. Les demandes d'exposants ont afflué dès le début. Aussi la tâche des organisateurs a-t-elle présenté de grandes difficultés. Ce dur labeur cependant a été activement et très habilement mené à bonne fin par Don Antonio Batanero de Montenegro, député de la Havane, délégué général de la section espagnole. Au commencement de mars, le président du comité d'Espagne, Don Matias Lopez y Lopez, sénateur à vie, arrivait à Paris pour faire activer les travaux. Sous cette double impulsion, l'exposition espagnole s'est trouvée prête dans d'excellentes conditions.

Elle présente au public plusieurs galeries et pavillons. Il y a d'abord une galerie de plus de douze cents mètres carrés dans le palais international des industries, et une autre galerie aux Arts libéraux, de près de deux cents mètres carrés. Là sont exposés de nombreux et intéressants échantillons de dentelles, d'étoffes brodées, de lainages, de tissus de soie, des armes, des bijoux, des costumes militaires, etc. Au quai d'Orsay le public se presse dans le grand pavillon espagnol des produits alimentaires. Sa façade rappelle les vieux palais de Tolède, où se retrouve le style arabe du moyen âge. Dans ce pavillon l'Espagne expose ses vins, ses fruits, ses céréales. Des kiosques ont été construits en annexes pour la dégustation des vins et la vente des tabacs. Le pavillon des colonies est un beau bâtiment, construit sur le modèle des maisons de la Havane, très ouvert, d'une aération facile, il renferme des spécimens de toutes les productions et variétés des colonies espagnoles: mentionnons tout spécialement les métaux et les minerais.

Terminons par l'exposition des beaux-arts. La plupart des tableaux qui s'y trouvent constituent pour l'Espagne des richesses artistiques dont elle a le droit d'être fière. Ils appartiennent presque tous, du reste, au domaine public et figuraient sur les murs des palais du Sénat et des Cortès. Citons, parmi ceux qui nous ont le plus frappé: un paysage de Gonzalez Perier, qui n'est pas sans analogie avec les derniers tableaux de Corot; la Conversion du duc de Candie, de Moreno Carbonero; le Maître, de Leon Bonnat; une Salle d'hôpital, de Jimeno; le tableau si connu de Philippe à [illegible], d'Alvarez; l'Exécution de [illegible] de Gisbert, de Granada, de Pradilla, le [illegible], de Jose Bellver; une salle d'[illegible] aux physionomies si vivantes et si [illegible], enfin de nombreuses têtes de jeunes femmes et de jeunes filles, par [illegible], le grand [illegible].

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 3 août:

Nous venons d'avoir encore une semaine favorable aux planteurs, à l'exception de quelques localités qui ont eu trop de pluie. On peut considérer le sarclage de la canne comme terminé, partout. Quelques planteurs, ici et là, ont encore à faire quelque petit labour, mais, à la rigueur, ils pourraient s'en passer. La canne est, maintenant, presqu'aussi haute que l'an passé, à la même époque, dans la plupart des champs. Dans certains, elle encore en retard; cependant, le plant croit vigoureusement, partout.

Le maïs est en train de mûrir; il prend une beaucoup meilleure tournure qu'on ne s'y attendait. Dans le sud de la Louisiane, il n'est nullement question de vers.

Quant au riz, il épie rapidement. La récolte sera faible, mais meilleure qu'on ne le pensait.

—Nous continuons à donner des renseignements sur les habitations sucrières du Bayou Têche:

M. A. L. Monnot, de Jeannerette, a été le premier à établir une usine centrale dans la paroisse Ibérie. Habile marchand de Jeannerette, faisant de bonnes affaires, parfaitement au courant des besoins du pays et des moyens de développer sa propre industrie, il acheta la petite habitation sucrière de son beau-frère, le vénérable M. Wm F. Hudson; puis y ajouta une quantité considérable de terres contigues. Il ne se contenta pas d'étendre sa culture de la canne et sa fabrication du sucre, mais il fit savoir à ses voisins qu'il achèterait leurs cannes, à un prix convenable, à la tonne, à tous ceux qui les délivreraient, à son usine. Bientôt, il lui fallut augmenter la capacité de son moulin; il en acheta un second, qu'il installa un mille en arrière du premier. Il se bornait à y broyer la canne, puis, à l'aide d'un tuyau, il pompait le jus dans le premier moulin. Quelque temps après, il lui fallut augmenter ses évaporateurs c'est alors qu'il eut l'idée d'acheter la "raffinerie Vaufrey", sur le Têche même. Cela fait, il expédia tout son sirop, par tuyau, à la raffinerie, située à un mille environ de son premier moulin; il commença aussi à granuler pour les voisins.

D'année en année, il fut amené à multiplier ses machines, a en à doubler la capacité. Nous ne voyons qu'il y ait, sur le Têche, une usine centrale aussi importante que la sienne.

—L'habitation Hope, qui a appartenu, jusqu'à cette année, à MM. Boss et Thompson, a aussi contribué considérablement à encourager la culture de la canne, par les achats à la tonne et par l'introduction du travail blanc chez eux.

MM. Pharr et Bussey ont, en arrière de leur habitation Loizel, construit une usine centrale, il y a plusieurs années; elle est située sur le Grand Marais; elle se borne à rouler la canne cultivée chez les voisins.

A quelques milles au-dessus de la Nouvelle-Ibérie, s'élève l'habitation Morbihan, propriété du Dr Dupérier. C'est un peu après MM. Pharr et Bussey, que le Dr commença à acheter la canne à la tonne, mais, comme il en avait énormément à travailler, pour son propre compte, il n'a pu, pas plus que son successeur, M. W. R. Archer, étendre beaucoup ses affaires. Cependant, l'usine est très heureusement située et peut facilement prendre de grands développements.

La Raffinerie Vida, propriété de MM. Martin et Childs, près de Loreauville, Fausse Pointe, répond à la demande générale d'une usine centrale. Elle a été, d'abord, transformée en raffinerie, avec deux vastes vacuum pans, pour la granulation du sirop des habitations voisines. Deux ans après, on y établit un énorme moulin. On commença à acheter la canne. C'est maintenant presque exclusivement une usine centrale.

Immédiatement en face de Loreauville, l'habitation Maria, à M. Adrien Gonsoulin, est rapidement devenue une usine centrale, grâce à l'intelligente activité de son propriétaire.

Toute la paroisse St-Martin demande, à grands cris, l'établissement des usines centrales. M. John Peters, agent de la belle habitation Keystone, a beaucoup fait pour encourager ces entreprises; il a acheté la canne, à la tonne, autant que le lui permettait la capacité de ses machines.

M. J. B. Levert est en train de convertir sa vaste sucrerie St-John en usine centrale. Nous croyons qu'il a l'intention de diviser sa propriété et de la vendre, par lots, à de petits fermiers qui cultiveront la canne et enverront leurs produits à l'usine. Il a construit un chemin de fer, de 7 milles de long, qui conduit à une autre de ses propriétés, en arrière de la première. Bientôt, une foule de petits planteurs cultiveront la canne, qu'ils enverront à l'usine St-John.

Jeudi, 25 juillet, M. Alex. Seruntine qui avait acheté, à midi, à l'encan, la nouvelle balle de coton de New Texas, l'a revendue à M. M. J. Purcell, associé de M. John I. Adams & Cie., 13 1/2 cents la livre.

La "Raffinerie de sucre de la Louisiane", à la Nouvelle-Orléans, a construit une nouvelle bâtisse qu'elle ajoute à celle qu'elle avait déjà élevée. Les deux sont reliées par un pont en fer. Elle y installe aussi de nouvelles machines. Elle va ensuite établir une ligne de tuyaux qui la reliera à la "Planters Sugar Refinery." M. Lawrence L. Butler, l'associé survivant de M. Ed. J. Gay, a obtenu, hier, des lettres pour administrer la succession, pour une valeur de $90,000, biens situés dans l'Etat du Missouri. Toute la succession s'élève à $3,000,000.

M. Alex. Young, d'Honolulu, maintenant à la Nouvelle-Orléans, a déclaré au *City Item*, que sur l'habitation Walakea, on a fait, avec un moulin à cinq cylindres, de 30 sur 60, 289 livres de sucre à la tonne. On espérait arriver au chiffre de 300 livres. Le jus polarisait de 9 à 12.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 3 août:

La semaine qui se termine n'a pas été aussi chaude que les deux qui l'ont précédée, ce qu'il faut attribuer, sans doute, aux ondées rafraichissantes que nous avons eues et qui ont notablement contribué à tempérer l'atmosphère alourdie. Les nuits, si chaudes pendant la dernière quinzaine de juillet, ont été plus douces, plus accommodantes, cette semaine, et le sommeil n'a pas été troublé par des suffocations et des cauchemars.

—Un correspondant du *Times-Democrat* lui écrit, d'Edgard, pour lui annoncer l'établissement prochain d'une grande scierie dans notre paroisse. Une société de bois de charpente du Michigan, dit-il, explorait le voisinage dans le but de trouver un bon site pour la construction d'une immense scierie et d'un moulin à bardeaux, et la rumeur s'est répandue bientôt que la préférence avait été accordée à la propriété de M. John G. Moll par rapport aux nombreuses facilités qu'elle offre. Ce planteur, ayant été vu à ce sujet par le correspondant, a pleinement confirmé la nouvelle et a ajouté qu'il n'y avait rien d'exagéré dans les rapports qui avaient circulé. M. Moll a ajouté que la société pensait employer $100,000 pour avancer ses intérêts. Son intention est d'établir un chemin de fer du moulin projeté, qui serait situé près de la voie du Texas and Pacific Railroad, jusqu'au fleuve, distance d'environ deux milles. Cela faciliterait les expéditions par le fleuve, tandis que la proximité de la ligne ferrée du Texas and Pacific y donnerait libre accès. Des milliers d'acres de cyprières auraient été achetés par la compagnie d'où les cypres seraient transportés sans difficulté à l'aide de remorqueurs. Les cyprières sont très vastes dans cette région et la rareté de la matière première n'est pas à redouter.

Le correspondant du *Times-Democrat* termine ses renseignements par ce compliment à l'égard des habitants de notre paroisse:

"St-Jean-Baptiste est une paroisse superbe et remplie de bonnes gens, sociables et bien élevés, et l'on ne comprend pas facilement pourquoi il n'y règne pas plus de cet esprit de progrès qui porte aux améliorations et encourage l'industrie. Là, le citoyen, quelles que soient sa croyance et sa couleur, n'a pas à craindre pour sa sûreté. La libéralité est [illegible] dans ses paisibles limites, [illegible] l'administration de son chef politique, [illegible] ceux [illegible] le gardien de [illegible]

la vie dans la tranquillité et la bonne entente."

L'Interim, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 3 août:

On nous dit qu'un certain nombre de riziers commenceront l'exploitation de leur récolte, dans le courant de la semaine prochaine.

Le riz est très beau sur quelques habitations et promet un rendement qui compensera les nombreuses contrariétés qu'ont éprouvées nos planteurs dans l'irrigation de leurs champs.

Le prix du marché varie de $2.25 à $3.90 par sac de riz non écalé, et de 2 à 5 sous par livre de riz écalé.

— M. Alfred Blouin, le président des marguilliers, chargé de construire la barrière autour du cimetière, s'est mis à l'œuvre, cette semaine, et déjà les solides poteaux destinés à recevoir les fils de fer se dressent sur la ligne inférieure. Bien que ce genre de clôture rencontre de l'opposition de certaines parts, elle est assurément supérieure à une clôture de pieux qui coûtent beaucoup d'argent, pourrissent bientôt, tombent, et deviennent la proie de gens peu délicats.

—Décédé, mercredi, 30 juillet 1889, Maurice St-Cyr, à l'âge de cinq ans et demi.

Les funérailles ont eu lieu, jeudi soir, à l'église St-Michel.

Mme Gagnant.—Ainsi qu'on le verra par une annonce publiée dans une autre colonne, Mme Gagnant—un nom bien connu ici—offre ses services comme sage femme. La réputation qu'elle s'est acquise ici rend vraiment toute recommandation à peu près inutile. Nous tenons cependant à rappeler qu'elle doit la confiance dont elle jouit à des études sérieuses, à la longue expérience qu'elle a acquise par elle-même et par son association avec sa sœur Mme Bassett.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer donne à la chevelure vitalité, lustre, et fraicheur et la rend souple et brillante.

—Secoué, grillé, trempé sont trois états par lesquels on passe successivement tous les deux ou trois jours, ainsi tous les jours, lorsqu'on est assez malheureux pour permettre à la fièvre algué de s'emparer de soi. Les personnes qui font usage de "Hostetter Stomach Bitters" sont à l'abri de toute fièvre du caractère "malaria", fièvre intermittente, bilieuse ou rémittente. Depuis près de trente-cinq ans les médecins le reconnaissent comme spécifique pour prévenir ou guérir ces fièvres tenaces non seulement sur notre sol, mais encore dans les pays tropicaux et autres où le fléau sévit durant toutes les saisons et revêt son caractère le plus dangereux. L'état bilieux, la dyspepsie les rhumatismes, les maux de reins, la névrosité, la débilité sont des affections que le Hostetter Stomach Bitters guérit presqu'infailliblement.

L'affranchissement économique de la Russie.

Le succès des derniers emprunts russes présente une importance bien supérieure à celle de la réussite d'une opération financière. D'une part il signifie que la France a reconquis la situation prépondérante qu'occupait avant la guerre de 1870 la Bourse de Paris; de l'autre, que la Russie s'est définitivement affranchie de la domination de l'Allemagne.

Mais la première victoire de l'entente franco-russe n'a pas été obtenue sans coup férir. Loin de là; depuis plus de deux ans, une lutte acharnée, à peine soupçonnée du gros public, s'est poursuivie avec des alternatives diverses à Pétersbourg, Paris et Berlin, lutte pleine d'embûches, d'intrigues sourdes et d'attaques bruyantes.

Une étude de la *Nouvelle Revue* nous en conte l'histoire.

L'honneur de la victoire revient à M. Wyschnégradski, qui est depuis 1887 le ministre des finances de Russie, à Katkoff, à la haute banque française, qui a une fois de plus affirmé son intelligence et son patriotisme, aux capitalistes français. En même temps que de toutes les forces de son beau talent il faisait campagne contre la triple alliance, Katkoff prenait en main la cause du rapprochement financier de la Russie et de la France. Les deux entreprises étaient connexes. Il fallait échapper à la domination des banquiers allemands qui faisaient à volonté la hausse et la baisse à Saint-Pétersbourg: l'indépendance financière de la Russie ne lui était pas moins nécessaire que son indépendance politique, ou plutôt la première était la condition de la seconde.

Voilà qui montre bien l'étendue du service que la France a rendu à la Russie et l'importance des avantages qu'elle en peut recueillir. Les capitalistes qui ont donné à la Russie les moyens de se libérer vis-à-vis de l'Allemagne, lui ont permis de devenir l'alliée de la France.

Il est curieux de suivre les péripéties de la lutte; M. de Bismarck fait d'abord la hausse et la baisse à Pétersbourg et il recommande aux financiers de ne pas souscrire aux fonds russes, aux tribunaux de n'en pas acheter pour les enfants mineurs, etc.; toutefois, la famille impériale en bourrait ses portefeuilles, comme de la meilleure et de la plus productive des valeurs. Mais la haute banque française fit échouer toutes ces manœuvres du chancelier. Dès 1887, un groupe de financiers français offrait au ministère des finances de Russie de racheter à leurs différents propriétaires toutes les lignes des chemins de fer ottomans si convoitées par l'Autriche-Hongrie et par l'Allemagne; c'était rendre la Russie maîtresse des Balkans. L'opération ne put aboutir. Peu après, un autre syndicat français s'offrait pour fonder à Saint-Pétersbourg une banque russe au capital de 400 millions de roubles métalliques, destinés à aider le Trésor russe dans ses opérations et à offrir au commerce et à l'industrie russes des capitaux aux taux modérés en usage en France. Les influences malveillantes qui s'exercèrent à Saint-Pétersbourg, et à Paris rendirent vaine une tentative dont le succès eût été si profitable à la Russie.

Mais M. de Cyon, alors directeur de la *Nouvelle Revue*, et qui s'était fait auprès du gouvernement russe le représentant et le porte-parole des deux syndicats financiers, n'avait pas vainement acquis à la Russie les sympathies et les capitaux de la haute banque parisienne. C'est à la banque parisienne que fut confié le soin des derniers emprunts, qui ont marqué la défaite de l'Allemagne.

Manifestations anti-autrichiennes à Vilna.—On écrit, de Vienne, à la *Gazette de Cologne*, à la date du 18 juillet:

"Il y a eu, hier, à Vilna, des manifestations anti-autrichiennes, qui ont été remarquées à Vienne.

"A un banquet donné par le gouverneur général Kochanof, pour célébrer le 50e anniversaire de la réunion de Vilna à la Russie, le père Naumovitch et, après lui, le Galicien Plescanesky, ont porté un toast au métropolite de Kief, qui possède en même temps le titre de métropolite de Galicie, et ont exprimé le vœu que ce dignitaire voie arriver le jour où la Galicie sera réellement englobée dans son administration ecclésiastique, et où il pourra célébrer un office divin dans sa cathédrale de Lemberg."

ROYAL BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE ne [illegible]. C'est une merveille de pureté, de force et d'[illegible]. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle défie elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres [illegible], sans valeur, [illegible] sous le rapport du poids, [illegible] de phosphate.

Vendue [illegible] en [illegible]. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York. [illegible]

1er janv. [illegible]

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si recommées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les Etats de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, New-Berne, N. C., écrit: "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit:

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

Réflexions d'un grand journaliste sur la conduite des conservateurs de France.—M. John Lemoinne, dans son article du *Matin*, de Paris, s'adresse, en ces termes, aux conservateurs:

"Ce qu'ils ont fait des intérêts conservateurs, tout le monde a pu le voir pendant ces quatre années. Jamais les partis qui ont la prétention de représenter l'ordre, la morale, toutes les vertus, n'ont donné un plus répugnant spectacle de désordre moral et matériel. Un de nos confrères disait, ici même, que dans la Chambre qui vient de finir les républicains s'étaient conduits comme des hystériques et des ivrognes, et que leur seul excuse était qu'ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient.

"C'est un jugement qui s'appliquerait bien plus justement aux partis de la Droite, avec cette seule différence qu'ils savaient très bien ce qu'ils faisaient, et ils l'ont fait en conscience. Ils ont voulu déshonorer le gouvernement parlementaire; ils ont voulu le présenter au pays dans l'état où les Spartiates montraient au peuple les ilotes.

"Ces Spartiates sans brouet noir ont inventé et perfectionné le système du boucan, je crois que c'est le mot convenu; ils ont transporté au Palais-Bourbon la foire de Neuilly, et après ces exercices ils se sont retournés vers le peuple français et lui ont dit: "Voilà ce que c'est que le régime parlementaire!"

"Oh! nous comprenons les partisans de l'Empire! Ceux-là sont dans leur élément; ils sont dans la doctrine du 2 Décembre. On dit le 2 Décembre sans date, comme on dit aussi les Journées de Juillet. Mais il nous semblait que ces deux dates avaient une signification un peu différente; que si le 2 Décembre a été fait pour envoyer le régime parlementaire à Mazas, la révolution de Juillet avait été faite pour le mettre sur le trône. Il paraît que c'était encore une erreur historique.

"On a changé tout cela. Ce n'était pas la peine de renverser Charles X et de prendre la place du comte de Chambord. Celui-là du moins n'aurait pas attaché la couronne de France comme une casserole à la queue d'un cheval de cirque, et s'il n'est pas mort, selon l'expression de Fléchier, enseveli dans son triomphe, il est mort enseveli dans son drapeau.

"Oui, les conservateurs, puisque c'est le nom qu'ils se donnent, savent bien ce qu'ils font, et c'est pour cela qu'ils sont coupables et qu'ils auront mérité le châtiment qui, tôt ou tard, tombera sur eux. Ce n'est pas impunément qu'ils se seront servis des armes révolutionnaires; elles se retourneront un jour contre eux. Les mains sales dont ils font leurs instruments leur coûteront cher, et ce sera justice."

La prétendue visite du tsar de Russie à l'empereur d'Allemagne.—La *Gazette de Frankfort* annonce que le tsar ira rendre à l'empereur Guillaume II, au mois d'août, la visite que celui-ci lui a faite l'année dernière. Ces prévisions sont contraires à celles des journaux russes sur l'itinéraire du voyage du tsar en Danemark. Ces mêmes journaux avaient prédit que le tsarevitch traverserait deux fois Berlin sans s'y arrêter, en allant à Stuttgard et en en revenant, et les faits se sont ainsi passés; ce qui prouve qu'ils sont bien renseignés. Du reste, le langage de la presse officieuse allemande montre les fonds russes preuve que la chancellerie de Berlin est rancunière. Elle a, d'ailleurs, ses motifs et les journaux russes ne lui ménagent pas les déboires. On se souvient que les officiers de la suite du tsarevitch avaient, à Stuttgard, refusé, au dire de la *Gazette de Cologne*, de porter un toast à l'armée allemande et au développement de la puissance germanique. Le *Journal officiel de Stuttgard* a démenti ce récit. Mais voici que le *Swiet*, organe officiel des cercles militaires russes, dont les articles sont des communiqués ou des ordres du jour, affirme que le démenti porte à faux, —que les officiers ont effectivement refusé de lever leur verre,—et qu'ils ont bien fait, attendu que ce toast était une grossière faute de tact. Cette abstention répond d'ailleurs à un sentiment d'hostilité déjà vieux, car toute la littérature familière au honneur dans les réunions militaires en Russie est une suite de railleries et d'épigrammes contre l'Allemagne et les Allemands.

Italie.—Armements sur toute la ligne.—Les élections à la Chambre du Commerce de Milan.—Sous le titre "Armements sur toute la ligne," le *Secolo* du 20 juillet publie la dépêche suivante de son correspondant à Rome:

"Les préparatifs belliqueux continuent fébrilement, et dans le dernier conseil des ministres M. Crispi aurait fait au général Bertolè Viale, ministre de la guerre, de très vives observations pour la lenteur avec laquelle il procède aux armements. Il lui a intimé l'ordre de pourvoir aux approvisionnements de munitions avec de la nouvelle poudre sans fumée, de remplacer les fusils de l'ancien modèle par de nouveaux fusils à répétition ou de les démettre. Il n'a rien moins fallu que l'intervention d'un haut personnage pour empêcher la démission du ministre de la guerre.

"Je tiens de la meilleure source qu'un général allemand, chargé d'une mission secrète très importante, a été envoyé à Rome. On insiste auprès des compagnies de chemins de fer pour le complément de construction des doubles voies. Pour ne pas alarmer le public, les contrats se font par petits lots. Dans les arsenaux, on n'accorde plus de permissions et on fait embaucher de nombreux ouvriers."

A propos des élections à la Chambre de commerce de Milan, le *Secolo* du 19 juillet publie un article dans lequel il est dit que les électeurs ont très bien compris la nécessité qu'il y avait à faire cesser l'état désastreux de guerre économique qui règne actuellement entre la France et l'Italie.

L'article fait ensuite remarquer que, pour l'Italie, la France est plus prédisposée au point de vue commercial que l'Allemagne [illegible]. En effet, ce

1887, la France avait sur les marchés italiens la qualité principale d'acheteur, tandis que l'Allemagne et l'Autriche y figuraient surtout comme vendeurs.

En ce qui concerne la dette publique, l'Allemagne, l'Angleterre et tout le reste de l'Europe ne possèdent pas à l'heure actuelle 15 millions de rente italienne, tandis que l'on compte 115 millions de rente dans les mains des capitalistes français.

Une lettre du cardinal-archevêque de Reims au Président de la République française, au sujet de la loi militaire.—Mgr Langénieux, cardinal-archevêque de Reims, vient, à l'exemple du cardinal-archevêque de Paris, de rendre publique une lettre adressée par lui à M. Carnot, avant le veto de la loi militaire, pour l'adjurer d'en retarder l'application, en usant de la prérogative que lui donne l'article 7 de la Constitution, de remettre la loi en délibération:

"Cette loi—écrit le cardinal Langénieux—attaque à la fois les libertés les plus sacrées, celles pour lesquelles tant d'hommes de cœur se sont passionnés et ont lutté depuis un siècle: la liberté de la vocation, la liberté du culte, la liberté de conscience et la liberté de l'enseignement privé.

"Elle frappe l'Eglise, non seulement dans le libre exercice de son ministère, mais dans le recrutement nécessaire de son clergé. En créant d'innombrables périls, en multipliant les causes d'insuccès final, en exposant les jeunes clercs aux entraînements de la vie militaire, elle tarit les vocations dans leur source, elle paralyse la bonne volonté des familles et des enfants, et doit, fatalement, aboutir à une notable diminution dans les rangs du clergé français.

"Si elle atteint le clergé dans son recrutement, elle ne l'atteindra pas moins dans ses vertus propres, dans ces habitudes d'austérité et de dignité qu'exige l'accomplissement de sa mission, et que les populations chrétiennes ont droit d'attendre de leurs prêtres.

"Elle détruit, à bref délai, nos missions catholiques, ces missions si prospères, qui ont fait, jusqu'à ce jour, la gloire de la France. Où se recruteront, en effet, des missionnaires quand le clergé sera devenu insuffisant pour la mère-patrie? Or, qui ne voit que la perte de nos missions amoindrit, par là même l'influence française sur la terre étrangère, prive notre pays des agents les plus actifs et les plus désintéressés de sa prospérité, qui propagent, avec sa langue, son action civilisatrice?"

Portugal.—Le congrès anti-esclavagiste de Lucerne.—La Société portugaise contre l'esclavage, présidée par le duc d'Oporto, a répondu au cardinal Lavigerie que, d'accord avec les traditions portugaises, elle adhère bien volontiers en principe au congrès de Lucerne, où elle se fera représenter par MM. Henri Macedo, ancien ministre des colonies; le major Carlos Bocage et le Père Barroso, missionnaire desservant une paroisse du Congo portugais.

La Société portugaise se déclare disposée à concourir à l'action commune, mais elle réserve, toutefois, tous les points qui impliquent l'exercice de la souveraineté des Etats, et, notamment, les questions concernant l'emploi de la force, qu'elle soit due à une action collective ou à l'initiative privée.

La question du commerce de l'eau-de-vie, des armes et des munitions, sera longuement discutée.

Suisse.—Les socialistes et la création de la charge de procureur fédéral.—Les socialistes de Bâle ont résolu, dans une réunion récente, de demander le "referendum" contre la loi relative à la création de la charge de procureur fédéral. On sait qu'il faut 30,000 signatures pour que le "referendum" devienne obligatoire.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera dite demain matin, mercredi, 7 du courant, à 7 heures, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feue Dame IDALIE LABÉDOYÈRE HUCHET DE KERNION, épouse du Col. P. O. Peyroux. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux et de ses enfants.
6août—1f

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Forget, seul agent, 130 rue Royale entre St Pierre et Toulouse.
Chambres garnies au No 69 rue Dauphine.
21 mars—

Mme GAGNANT.
SAGE-FEMME,

A l'honneur d'annoncer qu'on la trouvera tous les jours à son domicile de la rue des Remparts No 193, près Dumaine.
Elle donne des consultations de une heure à trois heures de l'après-midi.
6 août—1 mois—mardi, jeu., dim.

Si votre pharmacien ne tient pas de Chloro-Naphtoleum, vous le trouverez au bureau principal, 50 Douane, coin Decatur.
7 juillet—3m

E. GARDES, PRÉS'NT. W. W. GIRAULT, CAISSIER.

AMERICAN NATIONAL BANK.

47 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
18 juil—1an—dim, mardi, vend

Louisiana Tanning Company.

NOUVELLE-ORLÉANS, 26 juillet 1889.

Il sera reçu à ce bureau jusqu'à samedi, 10 août, à 2 heures, des soumissions pour la construction des différentes bâtisses en bois sur le terrain de la Compagnie, borné par les rues Broad, White, Toulouse et Carondelet Walk, conformément au cahier des charges et aux devis qui se trouvent en ce bureau.

La compagnie se réserve le droit de rejeter les soumissions qui lui seront faites.

ROBT. CAUSEY, Jr., Secrétaire.
28 juil—2 sem

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
TOILES CIRÉES, LINOLEUM.

Rideaux
Suisses, Nottingham Madras Turcoma
RIDEAUX FOURNISSEURS DE TRINGLES
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisseries et d'étoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

BASILE BARES,
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction [illegible] pour le [illegible] à cordes croisées [illegible] [illegible] Ces pianos ont été [illegible] valeur et une [illegible] de son [illegible]
Accords et réparations de pianos une spécialité. [illegible]

Simon
LES PHOTOGRAPHIES
Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialité de reproduction et grandissement de [illegible].

CABINETS
No 136 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 32 RUE DE L'HOPITAL.
15 mai—1an Hbl

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 1ère élevation.
1er nov—1 an—mer,jeu,dim

MICHEL LION & CO.

Vêtements confectionnés et sur commande

CHAPEAUX, ARTICLES DE TOILETTE,
MALLES, VALISES, OMBRELLES, ETC.
A meilleur marché qu'aucun autre magasin.
195, 197, 199 rue Decatur coin Ste-Anne.
12 déc—1an

W. M. Hill

BIJOUTIER,
No 115 Rue du Canal
—A UN—
MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE
ARTICLES EN ARGENT PUR
—RENFERMÉS DANS—
De jolies boites en peluches soie, convenables pour présents de noces.

Ce stock est aussi brillant qu'un dollar neuf.
PRIX BAS.

Sont employés par M. Hill, depuis nombre d'années, M. JULES METÉYÉ, si bien et si honorablement connu à la Nouvelle-Orléans;
Aussi, M. JOSH LIPMAN qui, pendant 16 ans, a travaillé chez M. Lilienthal;
Aussi, W. E. ROBINSON qui, pendant 10 ans, a été employé chez M. Seeoler.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.
30 mai—1anPP

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Succès [illegible] dans tous les genres de travail artistique [illegible], dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.—
Newton Buckner, Chairman; Rudolph Wenck, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov '88—1an

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. B. Lyman, Prés. Jos. Hewitson, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.
1 jan—1 an

Téléphone 1246. ETABLI EN 1870. P. O. Box 357.
A. W. MOFFETT.
Chantier de bois et moulin à raboter.
Bureaux coin des rues Toulouse et Bassin. (A la tête du Vieux Bassin.)
Vend du bois de cypre et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour planches, planches de "weather-boards," chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.
Manufacturier de wagons une spécialité.
28 sept—1 an

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 2 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. [illegible], Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, E. GALLY,
B. FATJO, A. [illegible],
CHAS. E. SCHMIDT, W. C. VINCENT,
JULES TUYES, [illegible],
GEO. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '89—1an.

Chloro-Naphtoleum expédié à toute adresse. Bureau principal 50 Douane, coin Decatur.
7juil—3m

HOTEL DU PACIFIQUE
LOUIS MARTIN & CO., Prop.,
45 et 47 Est 10e Rue.
Près Broadway.
RESTAURANT FRANÇAIS
DEJEUNER A LA CARTE.
Dîner Table d'hôte, de 5½ à 8½, $1.00, VIN COMPRIS.
GRAND CAFÉ PARISIEN.
Billards et Jeux divers,
Journaux, Revues et Publications illustrées
Dépôt de Cigarettes françaises
Bureau Télégraphique Interprètes
Voitures de Remise
Adresse Télégraphique:
PACIFIQUE, NEW-YORK
1mai—1an

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald
& Cie.
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

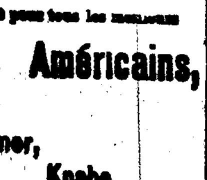

Seul agent pour tous les [illegible]
Pianos Américains,
Steinway
Sohmer,
Knabe.
Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique à
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1oct89—1an

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne.
24 oct—1 an—dim mer ven

AMUSEMENTS.

WEST END.

A la demande spéciale de milliers d'habitués de ce joli rendez-vous aux soirées d'été,

Mlle Bessie Gilbert,
La grande
CORNETISTE SOLO,
A été réengagée pour
UNE SEMAINE DE PLUS,
A partir du 3 août.
3 août—3 m 8

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transféreront ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez consulter mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire adhérer aux [illegible] pour travaux [illegible].
25 août—

C E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 15 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres dans le [illegible] de leur art.
Prix de [illegible].

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 1[illegible]

Avis aux Contribuables.

La taxe de ville pour l'année 1889 des maintenant et perceptible au bureau du Trésorier de la ville, deviendra délinquante à partir du 10 août 1889, date à laquelle un intérêt de 10 pour cent par an s'y ajoutera.

J. H. HARDY, Trésorier.
24 juil—2f par sem au 10 août

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$167,151 81	
Primes maritimes	2,738 96	
Primes de rivières	2,738 90	
		$172,629 67
Primes acquises de 1887		57,997 11
Total des primes		$231,226 78
Rabais, loyers et courtage		16,660 84
		$247,887 62
A déduire—		
Primes non terminées pour 1888	342,963 73	
Primes remboursées sous annulation par la compagnie de polices sur des risques spéciaux en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant cessé d'assurer cette classe de risques	29,274 81	
Autres primes remboursées	7,962 79	
Réassurances	8,553 26	
		388,754 59
Revenu net		$159,327 69
A déduire—		
Risques de feu de 1888	$103,161 24	
Risques maritimes de 1888	1,276 42	
Risques de rivières de 1888	510 73	
Pertes payées pour 1888	$104,998 49	
Commissions	16,110 27	
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	3,150 73	
Frais de cour et honoraires d'avocat	936 67	
Board of Underwriters, Babcock et Corps de Sauvetage	4,003 66	
Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte	22,292 25	
Profits et pertes	3,804 17	
		$155,365 27
		$3,948 14
A quoi doit être ajouté: Pertes appartenant à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir:		
Pertes de feu de 1877 payées en 1888	344,046 63	
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,875 62	
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	21,475 30	
		372,398 55
		$73,745 69

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:

Argent dans les banques	$37,843 71
Primes en cours de collection	20 963 35
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes consolidés à pour cent de l'Etat de la Louisiane, $126,554 30; St. Bernard Steam Fire Company, $100 00; Battalion Washington Artillery, $800 00	128,454 30
Metairie Cemetery Association et New Orleans Cotton Exchange	22,300 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	35,813 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	38,562 67
Billets à recevoir pour primes	4,444 35
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,244 36
Warrants de l'Etat	1,[illegible] 72
Débiteurs divers	[illegible] 41
	$356,134 07
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts	2,176 28
	$358,310 35

PASSIF.

Ordonnances divers, dividendes non réclamés	$1,166 75
Pertes ajustées, payables en 1889	13,686 56
Pertes non ajustées, payables en 1889	2,290 75
	$17,043 06
Surplus net en vue des porteurs de polices	$341,266 29

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

W. C. Vincent,	E. Lamonsoni,
E. J. Bobet,	P. Poutz,
C. T. Dugazon,	G. Pitot,
B. Fatjo,	Ad. Schreiber,
E. Gally,	C. E. Schmidt,
J. W. Hincks,	J. Tuyes.

18janv—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 5 AOUT—CLASSE No 204
Tirage de 4 heures P. M.

32	34	31	15	12	66	2	39	27	53	13	48	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public chaque jour dans les salons de la Compagnie.
En témoignage de quoi nous certifions [illegible] le 5 août 1889, à 4 heures P. M.
G. T. BEAUREGARD.
J. A. EARLY.
[illegible]

☞ Les plans de ces tirages [illegible] peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

N'oubliez pas vos dessertes. Servez-vous du Chloro-Naphtoleum; Le plus grand désinfectant connu.
7 juil—3 m.

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle
Par Francis T. Nicholls, gouverneur
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1889, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions requérant l'Exécutif de cet Etat à émettre sa proclamation de Quarantaine annuelle contre les ports ci-après énumérés. A prendre effet à partir du 1er mai A. D. 1889.

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires venant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la condition maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection, et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports et des marchés mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire inférieure, qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine, ordonnant sa mise en vigueur à partir de MERCREDI, 1er mai A. D. 1889, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit:

Les officiers de l'Etat, aux différentes stations de l'Etat, auront charge spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de prévenir énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 10me jour d'avril de l'an de N.-S. mil-huit-cent-quatre-vingt-neuf.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur:
Geo. Spencer, sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des [illegible] en [illegible] en coton.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se débarrassent autant que possible de bagages susceptibles de transporter les germes d'une maladie pestilentielle à bord pendant la traversée. Ces passagers [illegible] de la détention, d'avoir leurs effets de literie, désinfectés, effets et autres articles d'une texture délicate [illegible] courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la Quarantaine de pomper loin de la cale et de pomper celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et intérieure, autant que possible, leur dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits devront surtout être tenus en parfaite état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires devront, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer ainsi leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes sera traité avec indulgence à la Station de Quarantaine, et aussi rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.
20 avril—

Chloro-Naphtoleum chasse les punaises et est un antiseptique précieux dans le pansement des blessures.
7juil—3m

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 196 RUE GRAVIER.
Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, toute amie sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er août 1889.
Liste de pensionnaires.

André Joseph Cosimir	Mahieu Denis
Bouché Jacques	Mazelle Idéderic (ou Rosalie)
Bruu Jean	Videau Jean
Belhoussant Basile Adolphe	Vigneau Justin
Dupuy Hortense	

LETTRES.
Sasso Edouard.

N. B.—Afin d'éviter des erreurs dans la bonne marche des documents, l'envoi des personnes qui sont à connaître à mon vice des actes légalisés, de France, au dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er août 1889.
Le Consul,
BASIL BOUSSARDIN

Changement de local!
Changement de local!

ELKIN & Cie.,
98 — Rue du Canal — 98
Transféreront leur stock, le ou vers le 1er septembre, dans leur

Nouveau grand magasin,
Nos 42 et 44 rue Chartres,
près Douane.

A cause du changement de local, nous vendrons notre grand stock de
TAPIS,
Nattes et Shades,
A un grand rabais.
24 mai—1an